



Paris, le 9 février 2007

BAC MAJESTIC annonce une levée de fonds de 6,5 M€

Offre publique du 12 février au 26 février 2007

Bac Majestic (Eurolist C - FR0000076895) annonce l'émission et l'admission aux négociations sur Eurolist, Compartiment C, de 11 840 694 actions nouvelles à bons de souscription d'actions (« ABSA »), avec maintien du Droit Préférentiel de souscription pour les actionnaires existants.

Le prospectus⁽¹⁾ de l'opération est composé :

- du document de référence de BAC MAJESTIC déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 12 octobre 2006 sous le numéro D.06-0194 et son actualisation déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 8 février 2007 sous le numéro D.06.914.A01 ;
 - de la note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers en date du 8 février 2007 sous le numéro 07-043
-

Bac Majestic, acteur majeur de l'industrie cinématographique française

Bac Majestic est une marque reconnue du cinéma indépendant. Son activité est organisée autour de 4 métiers.

La distribution de films en salles sous le label Bac Films

Depuis 20 ans, Bac Films a distribué plus de 500 films, obtenu 7 Palmes d'or et 16 Grand Prix du Jury à Cannes. 20 films nouveaux seront distribués en salles en 2007. Parmi ceux-ci, « L'île aux trésors » d'Alain Berberian avec Gérard Jugnot (sorti le 31 janvier), « Scorpion » de Julien Séri avec Clovis Cornillac (sortie le 21 février) et « Miss Potter » de Chris Noonan avec Renee Zellweger (sortie le 28 mars).

L'édition de films en vidéo / DVD

220 films sont édités en vidéo / DVD dont plus de 130 sous le label Bac Vidéo.

La distribution de films aux télévisions

220 films sont régulièrement vendus aux chaînes de télévision, représentant une moyenne de 110 diffusions annuelles, qui assurent des revenus récurrents et développent la notoriété de la marque.

La distribution de films à l'international

Activité créée en 2005, la distribution internationale dispose d'un catalogue de 16 films pour la commercialisation à l'étranger des droits pour les exploitations salles, télévision et vidéo.

Une stratégie de développement ambitieuse

L'augmentation de capital permettra la mise en œuvre stratégie de développement ambitieuse, les mutations de la distribution cinématographique ouvrant des perspectives nouvelles aux acteurs les mieux positionnés :

- augmentation du nombre d'entrée en salles ;
- développement de la Vidéo On Demand (VOD), de la télévision par ADSL et de la diffusion de contenus sur la téléphonie mobile ;
- arrivée de la Haute Définition qui va relancer le marché de la vidéo / DVD.

Ces nouveaux enjeux sont autant d'opportunités de développement pour Bac Majestic. La stratégie mise en œuvre se traduira par :

- le renforcement du nombre de films distribués en salles ;
- le développement du catalogue de films pour les exploitations directes TV, VOD, Vidéo / DVD ;
- une prise de position forte dans les métiers de la VOD et de la télévision par ADSL.

Cette augmentation de capital donne à Bac Majestic les moyens d'un développement important. Pour les investisseurs et actionnaires c'est l'opportunité d'investir dans une entreprise rentable⁽²⁾ et dans un secteur en plein essor.

(1) Ces documents sont disponibles sans frais au siège de la société Bac Majestic, 88 rue de la Folie Méricourt, 75011 Paris, sur le site internet de la société www.bacfilms.fr et de l'AMF, www.amf-france.org.

(2) Bac Majestic a annoncé un objectif de chiffre d'affaires 2006 de 19 M€ (+14%) pour une rentabilité supérieure à 10%

A propos de **Bac Majestic**

Bac Majestic est un acteur majeur de l'industrie cinématographique française depuis 20 ans. Distributeur multimandat et multilabel, son activité s'organise autour de 4 métiers principaux : la distribution en salles de cinéma, la vente de films aux chaînes de télévision, la distribution Vidéo et la vente de films à l'international. 12 films labellisés Bac ont obtenu la palme d'or et/ou le Grand prix du Jury à Cannes. BAC MAJESTIC est une filiale de MILLIMAGES, société cotée sur l'Eurolist C, Euronext Paris Code ISIN : FR0000044380.

Principales caractéristiques de l'offre

1. Eléments clés de l'offre et calendrier prévisionnel

Calendrier indicatif de l'opération

31 janvier 2007	Décision du Conseil d'Administration
8 février 2007	Visa AMF
9 février 2007	Publication de l'avis d'opération par Euronext
9 février 2007	Publication dans La Tribune
12 février 2007	Publication au BALO
12 février 2007	Ouverture de la période de souscription des ABSA Cotation du DPS
26 février 2007	Clôture de la période de souscription des ABSA Fin de cotation du DPS
5 mars 2007	Décision relative à l'exercice de la clause d'extension
7 mars 2007	Publication annonçant le barème de répartition des souscriptions à titre réductible par Euronext
9 mars 2007	Date prévue de livraison des ABSA Date prévue de cotation des actions nouvelles et des BSA Ouverture de la période d'exercice des BSA
9 mars 2009	Clôture de la période d'exercice des BSA

2. Modalités de l'émission d'Actions

Caractéristiques de l'augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription par émission d'ABSA

Autorisations d'émissions	Décisions du Conseil d'Administration le 31 janvier 2007 et du Directeur Général le 6 février 2007 sur délégation de l'Assemblée Générale du 30 juin 2006.
Nombre d'actions à émettre	11.840.694 actions nouvelles, assorties chacune de 1 BSA, soit 28,6 % du capital et 21,9 % des droits de vote post-opération, avant création des actions nouvelles résultant de l'exercice des BSA. En cas d'exercice de la totalité des BSA, le nombre total d'actions nouvelles devrait être de 15.223.749, représentant 33,9 % du capital et 26,5 % des droits de vote.
Prix de souscription des ABSA	0,55 euro. Ce prix offre une décote de 39,7 % par rapport à la moyenne des cours de clôture de l'action BAC MAJESTIC observés sur le mois de décembre 2006 (0,91 euro), permettant ainsi au public de participer à l'opération dans des conditions attractives. Au 7 février 2007, le cours de clôture de l'action était de 1,10 euros.
Produit de l'émission	En cas de réalisation à 100 % de l'opération le produit brut serait de 6,5 M€ et le produit net d'environ 6,28 M€. En cas d'exercice de la clause d'extension, le produit brut serait de 7,5 M€ et le produit net de 7,2 M€. En cas de réalisation à 75 % le produit brut serait de 4,9 M€ et le produit net de 4,7 M€.
Clause d'extension et clause de surallocation	En fonction de l'importance de la demande, la Société pourra décider d'augmenter le nombre d'ABSA initialement émises, dans une limite de 15 %, soit à hauteur de 1.776.104 ABSA. Il n'existe pas de clause de surallocation.
Date de jouissance des actions nouvelles	1 ^{er} janvier 2006. Elles seront assimilées dès leur émission aux actions anciennes.
Droit préférentiel de souscription	La souscription des ABSA sera réservée, par préférence, du 12 février au 26 février 2007, aux propriétaires des actions composant le capital social ou aux cessionnaires de leurs DPS qui pourront souscrire : - à titre irréductible, DEUX ABSA pour CINQ actions existantes (5 DPS

permettront de souscrire 2 ABSA au prix unitaire de 0,55 euro), sans qu'il soit tenu compte des fractions ;

- à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qu'ils désireront en sus de celui leur revenant du chef de l'exercice de leurs DPS à titre irréductible. Le nombre d'actions nouvelles allouées dans ce cadre sera, dans la limite de leur demande et du nombre d'actions nouvelles à émettre non souscrites à titre irréductible, proportionnel au nombre d'actions existantes dont les DPS auront été utilisés à l'appui de leur souscription à titre irréductible.

Chaque actionnaire recevra un DPS par action détenue à l'issue de la séance de bourse du 9 février 2007.

Valeur théorique du droit préférentiel de souscription	En fonction de l'hypothèse de volatilité de l'action et de la valeur théorique retenue pour le BSA, la valeur du droit préférentiel de souscription est comprise entre 0,170 et 0,185 euro (sur la base d'un cours de référence de 1,10 euro au 7 février 2007).
Période de souscription	Du 12 février 2007 au 26 février 2007 inclus.
Cotation des actions nouvelles	Les actions nouvelles feront l'objet d'une demande d'admission sur le marché Eurolist - Compartiment C - d'Euronext Paris.
Garantie	L'émission ne fera pas l'objet d'une garantie de bonne fin au sens de l'article L.225-145 du Code de commerce.
Intentions des principaux actionnaires	<p>Monsieur Jean LABADIE, qui détient 20,00 % du capital et 28,13 % des droits de vote de la Société, s'engage à participer à l'opération pour un minimum de 800.000 euros, soit 1.454.545 ABSA.</p> <p>MILLIMAGES, qui détient 22 % du capital et 30,9 % des droits de vote de la Société, s'engage à participer à l'opération pour un minimum de 2.170.000 euros, soit 3.945.454 ABSA. Cette souscription par MILLIMAGES sera réalisée par compensation de compte courant d'associé. A noter par ailleurs que quelque soient les résultats de l'opération, MILLIMAGES restera à des niveaux inférieurs, en capital et en droits de vote, à 33 ^{1/3} %, et ce y compris en cas d'application du présent engagement. Il est effectivement prévu que MILLIMAGES pourra ramener son engagement à un montant inférieur à 2.170.000 euros (tout en restant supérieur à 1.430.194,15 euros montant représentant 6,3 % du capital et 4,8 % des droits de vote post opération) en cas de souscriptions supérieures à 75 % du montant initial de l'émission, sans que cette réduction soit de nature à remettre en cause la bonne réalisation de l'opération.</p> <p>De la même manière Jean LABADIE pourra ramener son engagement à un montant inférieur à 800 000 euros (tout en restant supérieur à 600.000 euros, montant représentant 2,6 % du capital et 2 % des droits de vote post opération) en cas de souscriptions supérieures à 75 % du montant initial de l'émission.</p> <p>A la connaissance de la Société, aucun autre actionnaire détenant directement, indirectement ou de concert plus 5 % du capital ou des droits de vote n'a manifesté son intention de souscrire à l'opération.</p> <p>Meeschart AM, Finance SA, CFD Capital Management et Banque d'Orsay, sociétés de gestion non actionnaires de la Société, se sont engagées auprès de BAC MAJESTIC à souscrire irrévocablement à l'augmentation de capital à hauteur d'un montant global de 2.050.000 euros par paiement en numéraire.</p> <p>L'ensemble de ces engagements couvre 77,1 % de l'augmentation de capital ici présentée :</p>

Noms	Montant en euros	Nombre d'actions	% de l'émission
Jean Labadie	800 000 €	1 454 545	12,3%
Millimages	2 170 000 €	3 945 454	33,3%
Meeschaert AM	400 000 €	727 272	6,1%
Finance SA	800 000 €	1 454 545	12,3%
CFD Capital Managemen	550 000 €	1 000 000	8,4%
Banque d'Orsay	300 000 €	545 454	4,6%
TOTAL	5 020 000 €	9 127 270	77,1%

Caractéristiques des bons de souscription d'actions attachés aux actions émises

Nombre de bons	A chaque action nouvelle est attachée 1 BSA. Le nombre total de bons s'élève à 11.840.694, avant exercice de la Clause d'Extension.
Parité d'exercice	Sous réserve du paragraphe relatif à la préservation des droits des porteurs de bons, 7 bons permettront de souscrire 2 actions nouvelles.
Prix d'exercice des bons	1,50 euro par action. Ce prix a été déterminé courant janvier 2007 afin de faire bénéficier tout investisseur souscrivant à la présente opération d'une option à moyen terme pour accroître sa participation tout en permettant à la Société de lever des capitaux supplémentaires.
Période d'exercice	Les titulaires des bons pourront souscrire aux actions BAC MAJESTIC à compter du 9 mars 2007 jusqu'au 9 mars 2009 inclus.
Cotation des bons	Les bons feront l'objet d'une demande d'admission sur le marché Eurolist - Compartiment C - d'Euronext Paris S.A. Leur cotation est prévue à partir du 9 mars 2007 sous le numéro ISIN FR0010425074.
Date de jouissance des actions souscrites sur exercice des bons	Les actions nouvelles souscrites sur exercice des bons porteront jouissance courante.
Produit de l'exercice des BSA	En cas de réalisation à 100 % de l'opération, le produit brut serait d'environ 5,07 M€ et le produit net de 5,02 M€. En cas de réalisation à 75 %, le produit brut serait de 3,8 M€ et le produit net de 3,76 M€.



Intermédiaire en charge du placement

Commissaire aux Comptes - Yann Chaker

Bac Majestic
Info Actionnaires

www.bacfilms.com

Eurolist C, Euronext Paris

Code ISIN : FR0000076895

Actifin

Nicolas Meunier

nmeunier@actifin.fr

Tél : 01.56.88.11.11

Euroland Finance

Eric Lewin

elewin@euroland-finance.com

Tél : 01.44.70.20.80